

FICHE D'INSCRIPTION ARTISTES 2019-20

Pour les artistes professionnels ou étudiant dans une école artistique et bénéficiant du tarif artiste :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ code postal : _____

Tel : _____ email : _____

Site internet : _____ SKYPE : _____

AGENT: _____

J'accepte de recevoir les annonces de la lettre d'info « VDA Studio » : oui ___ non ___

**LES FORMULES MENSUELLES DE COACHING PRO
avec EMMANUELLE CHAULET**

PREMIERE ANNÉE : FORMULES COACHING PRO ou INTENSIF incluant les ATELIERS
avec chaque mois sur 10 mois : (places limitées à 10)

- COACHING PRO** : 1 session de coaching individuel VDA + 1 session stratégie en visio- conférence de mini groupe + 1 master classe + 2 ateliers
(Tarif : 200€ par mois pendant 10 mois + 2 cartes de 10 ateliers)
- COACHING INTENSIF** : 1 session de coaching individuel VDA + 1 session stratégie en visio- conférence de groupe + 2 master classes + 2 ateliers : (Tarif : 240 € par mois pendant 10 mois + 2 cartes de 10 ateliers)

DEUXIÈME ANNÉE : FORMULE COACHING PRO DE SUIVI : (10 places, ateliers en option)

- Chaque mois sur 10 mois : 1 session individuelle de stratégie en visioconférence, ou en alternance, 1 session de coaching individuel VDA + 1 Masterclasse mensuelle (125 € par mois pendant 10 mois)

LES MASTERCLASSES avec EMMANUELLE CHAULET

- Master classe unique d'essai 50€
- Carte de 3 masterclasses 120€
- La carte de 5 masterclasses 200€

Les Master classes ont lieu deux fois par mois à Paris, de 14h à 18h salle DODU, 6 rue Juliette Dodu, 75010.
Dates sur le site : <https://www.voice-dialogue-acting.com/vda-trainings-masterclasses/>

LES ATELIERS avec ANNE ERRECART ET NATHALIE DELUCA

- Carte de 4 ateliers 130€
- Carte de 8 ateliers 240 €
- Carte de 10 ateliers 300 €

VOICE DIALOGUE ACTING STUDIO

(tarif artiste individuel, net de taxes, TVA non applicable, art. 293 B du CGI)

CONDITIONS ET MODES DE RÈGLEMENT

Les sessions individuelles sont convenues par rendez-vous et sous réserve de modifications à condition de prévenir au moins 24h à l'avance par email à emmachaulet@gmail.com (7 jours de préavis sont demandés pour modifier les sessions à Paris). Annuler une session sans prévenir, sauf en situation d'urgence, ne donnera pas lieu à un remplacement de session. Merci de votre compréhension.

TOUTES LES REPONSES AUX QUESTIONS FREQUENTES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE sont sur : <https://www.voice-dialogue-acting.com/questions-et-cgv/>

Votre inscription aux formules mensuelles vous engage jusqu'en Juin 2020 inclus, mais est soumise au droit de rétractation de 14 jours suivant la signature de cette fiche d'inscription.

FORMULES MENSUELLES et MASTERCLASSES

La fiche d'inscription et le ou les chèque-s sont à rédiger et retourner à l'ordre de :

Frédérique Chaulet,

Chemin de Sopite, Dongoxenia A4-16, 64700 Hendaye

FORMULES MENSUELLES SEPTEMBRE A JUIN

Joindre 3 chèques pour 3 mois + 1 mois de caution pour le mois de Juin 2020. Les chèques sont encaissés le 1er de chaque mois. Ceci est à renouveler tous les 3 mois.

Un reçu/facture vous sera envoyé par email mensuellement et dès encaissement du paiement. Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre dossier complet.

ATTENTION : POUR LES CARTES D'ATELIERS

Les chèques sont à rédiger à l'attention de Anne Errécart ou de Nathalie Simon-Deluca

Je m'inscris à la formule choisie et cochée ci-dessus. Je comprends que mon inscription ne sera validée qu'après l'examen de ma candidature et réception du paiement. Le délai légal de 14 jours court à partir de la date ci-dessous.

Lu et approuvé bon pour accord (mention manuscrite) :

Date :

Signature :